

NOTE THEMATIQUE

Sécurité

Depuis près d'une décennie, le Tchad a renoué avec une paix et une stabilité relatives. Cette paix reste toutefois fragile d'où la nécessité de mettre en place des cadres de concertation et des mécanismes de prévention des conflits en vue de consolider la paix et la cohésion sociale. Il en va ainsi, entre autres, de la mise en place de la Médiature de la République et du Cadre National de Dialogue Politique (CNDP). Les nouveaux défis sécuritaires qui se posent au Tchad sont principalement liés : (i) à la présence des mines et engins non explosés dans la partie septentrionale du pays ; (ii) à la montée du terrorisme ; et (iii) aux crises et conflits dans les pays frontaliers avec pour corolaire l'afflux massif de réfugiés et retournés.

Échanges entre une délégation de l'ONU avec le Chef de l'Etat sur la lutte contre le terrorisme



Diagnostic

Pendant de longues années, le Tchad a été le théâtre de nombreuses guerres qui expliquent la présence des mines et des Restes Explosifs de Guerre (REG) dans quelques régions du Tchad notamment dans la partie septentrionale. Ces engins explosifs entravent la libre circulation des biens et des personnes dans les zones concernées, compromettant leur développement socioéconomique.

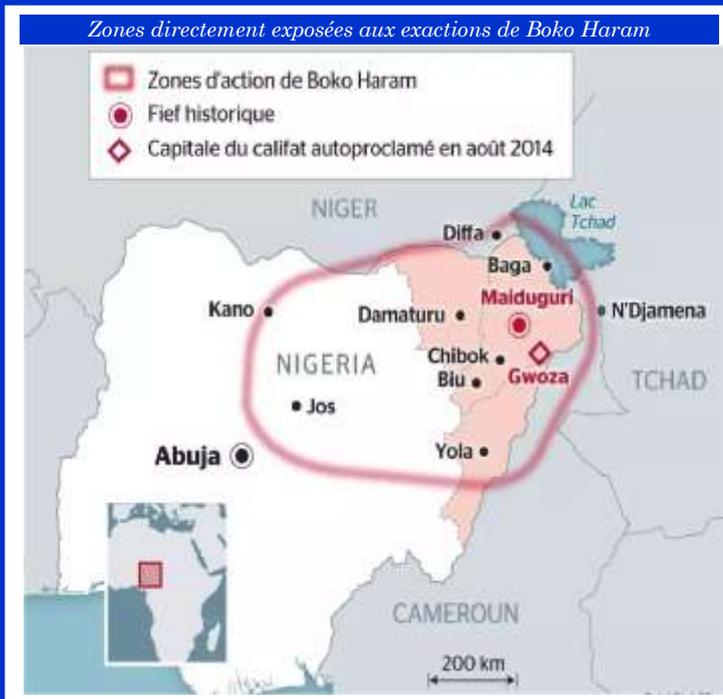
A la croisée des chemins entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne, le Tchad a subi les effets collatéraux des crises et conflits qu'ont connus ses pays frontaliers. Cette instabilité dans la région se nourrit de la prolifération et du trafic des armes. Elle favorise aussi d'autres formes de trafic et de criminalité organisée dont les enlèvements contre rançons. L'instabilité sous-régionale peut aussi constituer un terreau propice au développement de groupes terroristes qui pourraient être tentés de chercher refuge au Tchad, voire – par effet de contagion – d'y chercher des appuis, contribuant ainsi à déstabiliser les zones frontalières.

A tous ces facteurs de conflits et crises s'ajoute la montée récente du terrorisme dans les pays du Bassin du Lac-Tchad exacerbant la situation sociale et sécuritaire, déjà peu reluisante, des habitants.

L'instabilité, les crises politiques ou sociales qui troublent les pays voisins provoquent des mouvements de population qui cherchent au Tchad une terre d'accueil pour échapper à des persécutions ou des combats. De tels mouvements peuvent aussi résulter de catastrophes naturelles et du changement climatique.

Dans les deux hypothèses, cet exode peut survenir rapidement et croître dans des proportions importantes. Il s'agit essentiellement des populations étrangères sans pour autant exclure les nationaux. Très sou

Ces populations, ayant généralement des origines ethniques et familiales communes, possèdent une double nationalité et partagent des intérêts agricoles ou pastoraux communs sans distinction d'Etat d'appartenance. Elles peuvent se livrer à des petits trafics locaux que les évolutions de la situation politique ou économique du moment pourraient occasionner. De manière plus grave, leur connaissance du terrain pourrait occasionner des trafics de tout genre.



Ce facteur est aggravé par l'absence de frontières naturelles et la faiblesse du dispositif des Forces de Sécurité Intérieure (FSI) et des douanes en considération de la longueur des frontières à contrôler. Cette porosité est accentuée par la libre circulation des personnes et des biens en vigueur au sein de la Communauté Economique et Monétaire des Etats d'Afrique centrale (CEMAC) et les limites de la coopération policière transfrontalière qui ne couvre pas tous les pays limitrophes.

Au total, la stabilité régionale peut-être rompue à tout moment sous l'effet d'une crise aux origines multiples survenant dans un pays voisin du Tchad. Cette précarité impose d'anticiper les effets sur la sécurité intérieure et sur les désordres extérieurs potentiels d'autant que le Tchad est à la charnière de différentes influences, ethniques, religieuses ou culturelles.

Plusieurs mesures ont été prises au niveau intérieur, sous-régional et international pour juguler les effets conjugués de tous les facteurs d'insécuritaires identifiés.

Dans le domaine du déminage, des actions entreprises par le Tchad et ses partenaires ont abouti à l'élaboration du Plan d'Action National 2014-2019 du Centre National de Déminage. On note également la subvention accordée par l'Union Européenne (EU) à l'ONG internationale Handicap International pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au secteur de Déminage (PADEMIN).

En ce qui concerne la sécurité intérieure, l'élaboration du Plan National de Sécurité Intérieure (PNSI) et la création d'un Conseil National de Sécurité Intérieure (CNSI) chargé de le mettre en œuvre sont des mesures concrètes. En effet, approuvé par le Décret N° 078/PR/PM/MISP/2014 du 11 Février 2014, le PNSI est une démarche structurée de refondation et de transformation du système de sécurité articulée autour de cinq (5) objectifs prioritaires qui sont : (i) la clarification de l'architecture de sécurité ; (ii) la mise en synergie des forces ; (iii) le recentrage des FSI sur les attentes et besoins de la population ; (iv) la professionnalisation des FSI ; et (v) le développement rationnel de l'information de sécurité.

La réalisation de ces objectifs permettra d'assurer de façon durable et efficiente la sécurité intérieure de la République du Tchad en restructurant le système de sécurité autour des axes transversaux. Il importe de rappeler que le PNSI a été élaboré dans le cadre du Projet d'Appui à la Réforme des Forces de Sécurité Intérieure (PAFSI), d'un coût global de 32,5 millions d'Euros, subventionné en partie par l'Union Européenne dans le cadre du 10^{ième} FED. Pour l'application du PNSI, les Plan Stratégiques de Développement (PSD) des FSI ont été élaborés. Ces plans décrivent et chiffrent les mesures et les



Concrètement, les PSD ont permis d'identifier clairement les besoins des FSI dans les domaines suivants :
i) le management des services de sécurité intérieure (organisation, principes de fonctionnement et

modalités de suivi et de contrôle de l'activité et gestion) ; ii) les équipements et les infrastructures ; et iii) les ressources humaines et la formation.

Les mouvements de population, résultant de l'instabilité régionale, concernent le plus souvent des personnes vulnérables qui éprouvent, à juste titre, un fort besoin de sécurité. Ce besoin de sécurité s'étend en outre aux opérations humanitaires menées au profit de ces personnes. Ils ont justifié la création d'une force spécialisée soutenue par l'ONU et l'UE, le Détachement Intégré de Sécurité (DIS). Cette force a joué, dans une période critique, un rôle essentiel pour assurer la sécurité à l'intérieur et aux alentours des camps de réfugiés et protéger les convois de déplacés rentrant chez eux. Cependant, le DIS dissous par les décrets n°473 et 474/PR du 4 juillet 2013 a vu son personnel policier intégré la DGPN et les gendarmes intégré le Détachement pour la Protection des Humanitaires et des Réfugiés(DPHR). Ce dernier détachement ne dispose, par ailleurs, pas des mêmes marges opérationnelles que le DIS.

En ce qui concerne le maintien de la stabilité régionale, le Tchad s'est engagé sur de nombreux fronts régionaux, soit pour contrecarrer les actions terroristes soit pour le maintien de la paix dans les pays engagés dans des conflits. Il s'agit des interventions très remarquées de l'Armée Nationale, dans le cadre des Forces mixtes, au Cameroun, au Niger, au Nigeria et au Nord Mali pour la lutte contre le terrorisme. On retiendra également l'engagement du Tchad en République Centrafricaine. Au titre des engagements internationaux en faveur de la stabilité régionale, il faut souligner l'appartenance du Tchad au G5 Sahel et l'accueil sur le territoire national (N'Djamena) du poste de commandement interarmées de théâtre de l'opération Barkhane.

Le contexte intérieur présente encore des signes de faiblesse et de vulnérabilité. Par ailleurs, la situation sécuritaire régionale est toujours instable et les exactions des terroristes constituent encore de réelles menaces sécuritaires. Cela justifie l'importance accordée aux questions de sécurité intérieure, de stabilité régionale et à la lutte contre le terrorisme dans le PND 2017-2021. Plus précisément, en son deuxième axe stratégique, il est prévu le renforcement de la Bonne Gouvernance et l'État de droit. Cet axe est décliné en quatre sous-axes stratégiques dont l'un vise à renforcer la sécurité au niveau national et au niveau régional à travers quatre (4) résultats attendus. A cette fin, les actions retenues sont entre autres : (i) le renforcement du cadre institutionnel et légal des Forces de Défense et de Sécurité ; (ii) l'adaptation des conditions d'exercice de la sécurité privée au cadre législatif existant ; (iii) le renforcement du cadre légal et institutionnel de prévention/gestion des risques de catastrophes ; (iv) la poursuite du déminage et du dialogue permanent entre FDS et population civile ; (v) la facilitation de la libre circulation des biens, services, capitaux et personnes ; (vi) la lutte intensive contre le terrorisme et la circulation illicite des armes et de la drogue en Afrique ; (vii) le raffermisssement de la participation du Tchad aux opérations de maintien de la paix ; et (viii) le renforcement des capacités des acteurs nationaux à la prévention et à la gestion des situations des crises humanitaires.

Axe	Sous-axe	Principaux Résultats attendus
Axe 2 Renforcement de la Bonne Gouvernance et de l'État de	Renforcement de la sécurité comme facteur de développement.	<ul style="list-style-type: none"> Le cadre institutionnel, légal et réglementaire des Forces de Défense et de Sécurité-FDS est renforcé L'armée assure efficacement le contrôle du territoire national et la sécurité transfrontalière La participation du Tchad aux mécanismes communs de prévention, de gestion des conflits et crises humanitaires est renforcée. La coopération sous-régionale et régionale en matière de s



Financement

Le coût global des actions relatives au renforcement de la Bonne Gouvernance et de l'État de droit s'élève à six cent cinquante milliards sept cent trente-neuf millions quatre cent soixante-dix mille Francs CFA (650 739 470 000 FCFA). Cependant, le coût des actions en lien avec le renforcement de la sécurité comme facteur de développement est évalué à quatre-vingt-trois milliards deux cent deux millions quatre cent mille Francs CFA (83 202 400 000 FCFA).

Sous-axe	Résultats attendus	Total
Le Renforcement de la sécurité comme facteur de développement	Le cadre institutionnel, légal et réglementaire des Forces de Défense et de Sécurité-FDS est renforcé	547 000 000
	L'armée assure efficacement le contrôle du territoire national et la sécurité transfrontalière	71 130 400 000
	La participation du Tchad aux mécanismes communs de prévention, de gestion des conflits et crises humanitaires est renforcée.	9 500 000 000
	La coopération sous-régionale et régionale en matière de sécurité et de développement économique est renforcée	2 025 000 000
Coût global		83 202 400 000

